



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

**Comité consultatif
pour l'environnement
de la Baie-James**

ᐃ.ᐅᓂ.ᐅᐃᐅᐅ
ᐅᐅᐅ
ᐅᐅᓂ.ᐅᐅᐅ

Siège social:
Baie-du-Poste
Lac Mistassini, via Chibougamau, Québec
G0W 1C0

Secrétariat et correspondance générale:
Édifice Marly
3900, rue de Marly, 4^e étage,
boîte 50,
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4E4
(418) 643-8388 ou 7974

COMPTE RENDU DE LA 72^e RÉUNION

DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT

DE LA BAIE-JAMES

ADOPTÉ

- DATE** : Le 10 juillet 1992
- HEURES** : 10h00 à 16h30
- LIEU** : Institut National de la Recherche
Scientifique (INRS)
Suite 640, 6^e étage
Place de la Cité
2635, boul. Hochelaga
SAINTE-FOY, Québec
- ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. Robert Daigneault, président, Québec
Alain Soucy, membre, Québec
Gilles Frisque, membre, Québec
Philip Awashish, membre, A.R.C.
Paul F. Wilkinson, membre, A.R.C.
Alan Penn, membre, A.R.C.
René Boudreault, membre, Canada
Éric Chaîné, conseiller technique CCEBJ
Yvan Vigneault, observateur
- ÉTAIENT ABSENTS** : MM. Willie Iserhoff, membre, A.R.C.
Hubert Marcotte, membre, Canada
Jean-Guy Charest, membre, Canada
Pierre Marchand, membre, Canada
M^{me} Marie Lessard, membre, Québec
M. Hervé Chatagnier, secrétaire CCEBJ



1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le président déclare la réunion ouverte à 10h00 et souhaite la bienvenue à M. Philip Awashish, un membre nouvellement nommé au sein du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) par l'Administration régionale crie (A.R.C.) en remplacement de M. James Bobbish. M. Awashish a été membre du CCEBJ entre 1978 et 1985. L'ordre du jour suivant est par la suite adopté:

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Affaires découlant de la dernière réunion;
3. Révision du rapport annuel 1991-1992;
4. Analyse des plans quinquennaux d'aménagement forestier;
5. Révision du régime de protection de l'environnement et du milieu social instauré par le chapitre 22 de la Convention;
6. Évaluation environnementale du projet Grande Baleine;
7. Consultation sur le plan de développement d'Hydro-Québec;
8. Dossiers environnementaux à étudier en priorité;
9. Planification de la réunion du 2,3,4 septembre 1992;

2. Affaires découlant de la dernière réunion

Pour le bénéfice de M. Awashish, on résume les discussions du Comité lors de la dernière réunion à propos de l'évaluation environnementale du projet Grande Baleine.

Le secrétariat dépose une lettre adressée à M. André Harvey, Sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ), au sujet du renouvellement de l'entente administrative fédérale-provinciale sur le financement du CCEBJ. L'envoi de cette lettre a été adopté lors de la 71^e réunion du CCEBJ.

3. Révision du rapport annuel 1991-1992

Le secrétariat dépose l'ébauche anglaise du rapport annuel 1991-1992 du CCEBJ. La version française a été transmise aux membres préalablement à la réunion.

On débat la pertinence d'inclure l'ensemble des recommandations du CCEBJ dans le rapport annuel, mais cette discussion est reportée à la prochaine réunion pour permettre aux membres anglophones de prendre connaissance du rapport annuel. On demande aux membres de faire parvenir au secrétariat leurs commentaires sur le rapport annuel au plus tard le 15 août prochain.

On demande par ailleurs au secrétariat de préparer une ébauche de lettre de nouvelles ("news letter") pour discussion à la prochaine réunion.

4. Analyse des plans quinquennaux d'aménagement forestier

Le secrétariat dépose une nouvelle version préliminaire de la proposition d'analyse des plans quinquennaux d'aménagement forestier préparée par l'Administration régionale crie en date du 10 juillet 1992. Le Président fait part d'une discussion qu'il a eue à ce sujet avec Mme Ginette Lajoie de l'A.R.C. Celle-ci a expliqué que la phase III n'est pas détaillée à ce stade-ci puisqu'elle sera élaborée lorsque les phases I et II seront enclenchées et que le système sera entièrement opérationnel.

Après étude de la proposition préliminaire, le Comité décide d'endosser par écrit les efforts de l'A.R.C. en vue d'obtenir le financement nécessaire pour la mise en oeuvre de la phase I, à condition que cette base de données lui soit accessible. Le Comité suggère de plus la formation d'un comité aviseur, formé de représentants de l'ARC, du CCEBJ et de d'autres intervenants s'il y a lieu, afin de d'orienter l'utilisation de ces données. Cette lettre de support soulignera également les préoccupations du CCEBJ au sujet du caractère dynamique des territoires de trappe cris, de la difficulté à définir de façon quantitative des valeurs écologiques et sociales et, enfin, de l'importance de pouvoir ajuster les assumptions de base du modèle.

D'autre part, le Comité délègue MM. Daigneault, Frisque et Penn afin qu'ils rencontrent M. Rémy Girard, Sous-ministre adjoint aux Forêts, pour discuter des recommandations émises par le CCEBJ à propos des plans quinquennaux. Le secrétariat se chargera d'organiser cette rencontre.

5. Révision du régime de protection de l'environnement et du milieu social instauré par le chapitre 22 de la Convention

Le Comité adopte avec modifications le projet de lettre préparé par le secrétariat tel que convenu à la 71^e réunion. Cette lettre invite divers organismes qui sont impliqués par le chapitre 22 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois à commenter le régime de protection de l'environnement et, s'il y a lieu, à y proposer des modifications.

6. Évaluation environnementale du projet Grande Baleine

Le secrétariat dépose un texte préparé par M. Penn pour discussion à la réunion. Il est intitulé « *Directive for the assessment of the Great Whale project - A recommendation from the James Bay Advisory Committee on the Environment* ». M. Penn présente au Comité le contenu de son texte.

Après discussion, le CCEBJ décide de faire part au Comité d'évaluation (COMEV) de ses préoccupations vis-à-vis de la directive préliminaire qu'il a émise le 30 avril 1991. Ces préoccupations sont: 1) le respect des principes directeurs du chapitre 22; 2) l'absence d'évaluation préliminaire des variantes d'aménagement; 3) le maintien d'un lien étroit entre les chapitres 22 et 24; 4) le rôle et le but de l'évaluation des impacts sociaux du projet; 5) la pertinence de certaines informations requises dans la directive préliminaire.

Ce projet de lettre est adopté, mais il est convenu qu'il sera transmis aux membres pour commentaires avant son envoi.

7. Consultation sur le plan de développement d'Hydro-Québec

Le secrétariat présente l'ébauche de mémoire à transmettre à Hydro-Québec au sujet de l'élaboration du plan de développement 1993-1995 ainsi que deux textes préparés par M. Penn. On décide d'incorporer ces textes au mémoire. Le mémoire final sera transmis à Hydro-Québec après que le Sous-comité exécutif et les membres qui ont participé à la consultation l'aient commenté.

8. Dossiers environnementaux à étudier en priorité

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

9. Planification de la réunion du 2,3,4 septembre 1992

M. Penn souligne qu'à ce moment de l'année, les Cris se préparent activement pour la chasse à l'oie, et que ce n'est pas un moment opportun pour les rencontrer. Il propose de reporter ce voyage après la chasse à l'oie et de se rendre à Chisasibi où des problèmes communautaires et d'aménagement sont apparus. On confie au Sous-comité exécutif le soin de fixer la date et de préparer cette rencontre dans une communauté nordique.

ERIC CHAÎNÉ
Conseiller technique, CCEBJ